



Recensioni e schede

Monique Pelletier, Louis Bergès (a cura di)

Voyages en Méditerranée de l'Antiquité à nos jours.

Actes du 128^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques,
Bastia, 2003, Éditions du CTHS, Paris, 2008, pp. 491

Viaggi e viaggiatori nel Mediterraneo rappresentano un tema o meglio un vasto quadro tematico nel quale si colloca una bibliografia vastissima, a tal punto che non si è sinora tentato, a quanto ci risulta, di censirla nel suo insieme. Sotto il titolo *Voyages en Méditerranée* si può infatti ricondurre una moltitudine difficilmente circoscrivibile di argomenti, affrontati da una molteplicità di approcci disciplinari e di personali interessi degli studiosi. Il volume che commentiamo, e che raccoglie gli atti del congresso tenuto a Bastia, ce ne offre prova efficace, nel bene e nel male, vorremmo dire: la varietà dei contributi è tale che i due curatori li hanno collocati in due parti distinte, ciascuna con una sua propria introduzione.

Il titolo stesso della prima parte ci attesta la varietà di cui abbiamo parlato: *Pluralità des voyages, de l'Antiquité au XX^e siècle*, rafforzata ancor più dal sottotitolo: *Moteurs religieux, historiques et scientifiques*. La funzione della *Descrizione della Grecia* di Pausania, autore del II

secolo d.C., quale 'guida' per i viaggiatori del Grand Tour, dal 1730 al 1830 (Céline Guilmet, *Les 'enfants' de Pausanias. Rédecouverte du patrimoine grec antique, 1730-1830*) è il primo contributo della raccolta; pertinente all'antichità è anche il successivo *Sentinelles et asiles de l'Africa, les îles tunisiennes de la Méditerranée antique*, di Pol Trouset, che si colloca piuttosto fra geografia storica e archeologia.

Con i saggi seguenti si avanza dall'antichità all'età di mezzo. Più che di effettivi viaggi, nel bel contributo di Danielle Lecoq (*La Méditerranée médiévale au coeur du monde habité*) si parla della concezione del mare e del mondo mediterraneo e della sua evoluzione nel corso del Medio Evo, attestata anche dai diversi nomi e appellativi adottati: «La Méditerranée, seule et en tant que telle, a bien du mal à s'imposer. Une pluralité d'expression qui recouvre une réalité complète et autant d'interrogations» (p. 101) (il testo è arricchito da immagini, anche a colori, tratte da manoscritti

dell'epoca e da altri elementi iconografici). Il lungo contributo di Monique Pelletier et Alain Morgat (*Objectifs, méthodes et utilisations de la cartographie méditerranéenne, de la carte pisane (fin du XIIIe siècle) au Neptune de 1830*) ci sposta verso la storia della cartografia ed in effetti era stato già presentato ad una riunione di cartografi.

Viaggiatori in senso proprio li troviamo nel saggio di Anne-Marie Touzard che prende in considerazione relazioni di viaggio di diplomatici francesi e di loro accompagnatori, diretti a Istanbul nel periodo 1480-1700, come Pierre Belon (1546), Nicolas de Nicolay (1551), Jean Palerne (1581), Jacques de Villamont (1588), Henry de Beauvau (1604); l'attenzione della studiosa si concentra sulle notizie date da quegli autori concenenti la navigazione, dunque sui porti, i venti, i tempi di percorrenza, i pericoli naturali e quello, sempre presente, dei corsari. I viaggi dei diplomatici diventano in effetti più frequenti dal Cinquecento, ma il maggior numero di viaggiatori continua ad attraversare il Mediterraneo nell'intento di compiere il pellegrinaggio verso i Luoghi Santi. Dei pellegrini e dei loro soggiorni e impressioni in Terrasanta hanno parlato molti studiosi, si che più originale e interessante può ben dunque apparire il saggio di Jean-Paul Bonnin sullo sguardo di quei pellegrini, nei secoli XVI e XVII, sulle città incontrate nel loro itinerario.

Un arco temporale dall'antichità ai nostri tempi ed uno spazio vasto come il Mediterraneo fanno sì che i pur numerosi saggi appaiano come isolati e dispersi nel grosso volume, la cui dimensione e varietà di contenuto ne costituisce il valore e insieme il limite. Vediamo infatti ancora, in altre pagine, grazie al contributo di Ania Guini-Skliar, i viaggi tra la fine del XVIII secolo e gli inizi del successivo di due naturalisti francesi, Guillaume-Antoine Olivier (1756-1814) e Jean-Guillaume Bruguière (1749-1798), dalla Grecia alla Persia, mossi

dai loro intenti di ricerca scientifica ma non privi di sensibilità per gli aspetti culturali ed umani. A Ernest Mouchez (1821-1892), ufficiale di Marina giunto al grado di ammiraglio, esperto di rilievi idrografici eseguiti sulle coste algerine e inventore di più progrediti strumenti di osservazione astronomica, è dedicata da Monique Gros una accurata ricerca biografica sino alla nomina del Mouchez nel 1878 a direttore dell'Osservatorio astronomico di Parigi. Un ulteriore segno della varietà di viaggiatori presi in considerazione nel congresso di Bastia, sono gli ultimi tre contributi della prima parte del volume: Pascal Barraillé riferisce sull' 'uso' nel dibattito politico francese ottocentesco degli studi sulla storia politica della Repubblica di Venezia (i viaggi in questo caso sono quelli degli studiosi in visita nell'antica Repubblica adriatica); Joseph Martinetti svolge una comparazione fra la Corsica e la Sardegna nello sguardo di geografi italiani e francesi tra fine Settecento e metà Novecento (la Sardegna appare come 'dimenticata' o 'peduta', la gemella minore protesa alla ricerca di una propria identità nazionale); Alexandra Laclau e Georges Ravis-Giordani presentano infine l'Atlas ethno-historique della stessa Corsica.

Il rapporto fra letterati-letteratura e viaggiatori-turismo ispira e inquadra i contributi della seconda parte del volume – circa un terzo delle pagine – dal titolo: *Spécificités du voyage littéraire et touristique, du XIXe siècle à nos jours*. Come dice Louis Bergès nella introduzione a questa sezione, il lettore trova in essa «une suite d'expériences, de manières de sentir, des approches parfois opposées, des formes de description géographique qui ont en commun un paysage, une culture, un climat qui fascine parce qu'il puise ses références aux sources même de la civilisation humaine».

Fra gli autori nei quali si ritrovano riferimenti a un viaggio 'mediterraneo' o comunque ad una immagi-

ne del grande mare interno figurano Balzac, Verne, Camus e altri minori come Gaston Leroux. Una visione d'insieme la offre Isabel-Rachel Casta nel suo contributo *La Méditerranée comme "augmentation tragique"*, nel senso che il Mediterraneo, comunemente visto come spazio di luminosità e serenità, rivela invece una carica di "potenzialità tragica". Charlie Galibert volge invece la sua analisi a tre figure 'insulari': Ulisse, Robinson Crusoe e Gulliver, nelle quali esprimono secondo il nostro critico tre diversi modi di "demultiplication de l'île".

Nei contributi di Pierre Guillame (*Les Circuits corses*) e di Bertrans Larique (*Le tourisme sur la cote d'Azur durant le années 1900-1939: processus, résultats et limites de l'organisation d'un secteurs socio-économique*) si passa ai viaggiatori come turisti, dall'individuo singolo alla massa, significativa anche come dato economico. Qualcuno potrebbe dissentire dall'accostamento fra let-

teratura e turismo, ma in fondo a ben riflettere il turismo si può considerare anche, almeno in gran parte, come una 'ricaduta' della letteratura creatrice di immagini e miti seducenti. Per altro verso molte opere letterarie sono servite da guide turistiche *ante litteram*, con effetto nel determinare e orientare flussi turistici verso questa o quella località (si veda Céline Tritz, *La médiatisation des îles méditerranéennes: une approche géographique*). Accanto alle isole, e anzitutto alla Corsica, fra i personaggi – potremmo dire – di questo volume si colloca l'Algeria, la cui immagine nello sguardo di autori algerini e francesi è analizzata da Anne Roche, che la interpreta come "une conscience médusée".

I curatori hanno imposto, a quanto sembra, precise istruzioni agli autori dei contributi così che tutti saggi hanno, ciascuno al suo termine, un riassunto, e molti una bibliografia complementare; un buon esempio.

Salvatore Bono

Claudio Marsilio

Dove il denaro fa il denaro. Gli operatori finanziari genovesi nelle fiere di cambio del XVII secolo,

Città del silenzio, Novi Ligure, 2008, pp. 243

La dégringolade du Dow Jones après le début de la crise des surprises en 2007 a certes été minoré par les statistiques du FMI dont la fonction est de réguler les marchés ainsi qu'il sied à tout pouvoir politique fut-il supranational. L'immatérialité de la monnaie depuis la fin des accords de Breton Wood rend le maniement des valeurs boursières particulièrement périlleux et ce n'est qu'en période de crise, en août 2007 à Wall Street comme lors du

krach boursier de 1929, que le marché financier altère ce qu'on appelle désormais l'économie réelle c'est-à-dire monétaire (Francis Fukuyama, «La chute d'America, Inc.» in *Le Monde*, 10 octobre 2008, p. 20).

Déjà à Gènes l'introduction par Charlemagne de l'équivalence 1 sous pour 12 deniers fut détournée de fait par la dispersion puisque étaient frappées par divers hôtels des piécettes de billon dénommées monnaie de compte tandis que la monétisa-

tion du métal précieux dès 1139 bénéficia d'une centralisation entre quelques mains au premier rang desquels la compagnie de Saint-Georges (Cornello de Simoni, «Sui denari minuti della zecca genovese», in *Storia dell'economia italiana*, a cura di Carlo M. Cipolla Vol. I, Firenze, 1959). Une telle corrélation somme toute assez simple devint le quotidien des financiers Génois et éclaire rétrospectivement leur quête de lieux paisibles éventuellement protégés par l'obtention de franchises et c'est d'abord les foires du royaume de France à Beaucaire, Saint-Gilles ou Fréjus comme 1190, puis de la promotion des foires de Champagne, à Bar, Troyes ou Ver vins (Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Vol. II: *Les hommes et les choses*, Paris, 1986). Avec l'extension fiduciaire du capitalisme se posa en termes nouveaux la moralisation de l'argent abusivement accordée par Max Weber aux seuls pays protestants. En 1554 à Gênes l'archevêque de la ville et une pléiade de juristes et de théologiens de renom se mobilisèrent pour condamner la spéculation financière dont le taux d'intérêt n'était le fruit de l'activité commerciale et surtout de transactions marqués par l'absence de l'argent en tant que *res*.

L'indice de la souveraineté politique se mesurait par le monopole de la circulation et de la frappe monétaire dont la valeur établit par le Prince exprimait une monnaie idéale dont la nature relevait de la littérature commerciale et de la discipline juridique. Cependant la raison du plus puissant protecteur de l'époque c'est-à-dire le roi catholique était lui-même un redoutable manieur d'argent en faisant régulièrement l'usage de la banqueroute pour s'affranchir de ses créances. Une manière d'adoucir cette mesu-

re consistait en la gratification d'une *moradia* qui faisait admettre les gens d'affaires comme *cavaleiro da casa real* (José Gentil Da Silva, *Stratégies des Affaires à Lisbonne. Lettres marchandes des Rodriguez d'Evora et de Vega*, Paris, 1956). La vie des périphéries ressentait lourdement ces brusques changements de conjoncture. Le retentissement de celle de 1627 provoqua dans la Sérenissime République en l'absence d'un véritable *contado* un report de ses espoirs d'autosuffisance céréalière sur la Corse dont témoigna le lancement d'enquêtes statistiques sur les ressources de l'île (Antoine-Marie Graziani, *La Corse génoise. Economie, société, culture. Période moderne 1453-1768*, Ajaccio, 1997) tandis que l'Archipel des Canaries connue une forte immigration en provenance de la péninsule ibérique car le commerce y fut favorisé par un afflux de métaux précieux et de monnaie investit dans la production plutôt que dans les placements (José Gentil Da Silva, «Aux Canaries: monnaie et marginalité», in *VI Coloquio de Historia Canario-Americana*, Gran Canaria, 1984).

En 1622 eurent lieu une série de tentative des pays italiens sous la protection des Habsbourg d'Espagne, du duc de Parme, du gouverneur de Milan, des opérateurs florentins et d'un groupe de financier de Bologne afin de centraliser les affaires à Plaisance. Décidément farouchement attaché à sa souveraineté le Sénat ligure maintint son soutien à Novi avant de transférer ses foires à Massa lors de l'offensive de Charles-Emmanuel 1^{er}, du roi de France et de Venise en 1624 sur le territoire Génois.

Au fond le fait que l'économie s'oppose à la force de travail vient du fait que la majorité de la population ne disposait pas de capital alors que

celui-ci provenait exclusivement du travail. C'est pourquoi si rien ne la bouscule l'économie de subsistance peut persister et durer dans un système d'équilibre plus ou moins stable dans la mesure où il est courant que la détérioration d'un type d'équilibre face place à un autre système d'équilibre (José Gentil Da Silva, «Note sur la monnaie et les agents de son usage», in *Cahiers de*

la Méditerranée, Journées d'études Bendor, 1981). Ainsi «vieille banque» et «banque nouvelle» autant que la «banque actuelle» ne se sont jamais vraiment opposés. En éclairant d'un jour nouveau ces réalités plus ou moins enfouies le beau livre de Claudio Marsilio porte témoignage du besoin de sécurité nécessaire pour que l'argent fasse de l'argent.

Thierry Couzin

Hubert Heyriès

Garibaldi. Héros d'un Europe en quête d'identité,

Serre, Nice, 2007, pp. 205

Depuis la signature du traité de Rome le 27 mars 1957 par la France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et la République fédérale d'Allemagne l'Union européenne a intégré en son sein 27 États au point que certains se sont émus de la préséance donnée au marché libre au dépend de l'homme. Jacques Delors a déclaré que ce qui lui manquait désormais c'était "un supplément d'âme". L'ouvrage d'Hubert Heyriès se propose d'étudier en quoi Giuseppe Garibaldi pouvait devenir une figure emblématique de l'Europe dans sa diversité auquel sa naissance le 4 juillet 1807 à Nice d'un marin et petit commerçant niçois et d'une mère génoise ne le prédisposait pas plus que d'autres hommes issus du petit peuple.

L'ouvrage évoque Giuseppe Garibaldi comme homme d'action. Il adhéra dès 1833 à la *Giovane Italia* fondée par Giuseppe Mazzini et son premier fait d'arme consista à s'embarquer pour prendre d'assaut l'arsenal de Gênes tandis que Giuseppe Mazzini déclenchait une insurrection en Savoie. L'échec de l'entreprise le conduisit d'abord à Marseille

en 1834 où il apprit sa condamnation à mort par contumace et s'exila alors en Amérique du sud où il participa à la création des États d'Argentine et d'Uruguay jusqu'en 1848. Le 9 mars 1848 *L'Echo des Alpes-Maritimes* écrivait: «On nous annonce l'arrivée prochaine à Nice de Mme Joseph Garibaldi, femme de notre illustre compatriote Joseph Garibaldi qui a combattu si glorieusement en Amérique pour la cause de la liberté. Il y a un mois le conseil municipal de cette ville adressa au gouvernement une demande d'amnistie en faveur de tous les condamnés pour délits politiques. Tout porte à croire que Joseph Garibaldi arrivera lui-même prochainement en Italie, et nous formons des vœux pour qu'il puisse retourner dans la ville qui le vit naître, et joindre son concours à la défense de la cause italienne» (*L'Echo des Alpes-Maritimes*, 9 mars 1848, Archives départementales des Alpes-Maritimes).

Sa geste péninsulaire est rapidement brossé en trois traits saillants. D'une part son lien avec la dynastie de Savoie. Garibaldi devint général du gouvernement provisoire lom-

bard en 1848 puis en 1859 à nouveau mais cette fois à la tête des Chasseurs des Alpes. Après la déconfiture des Italiens à Custoza en 1866 ses troupes continuèrent le combat et sa victoire de Bezzecca lui ouvrit la route de Trente mais il fut obligé de s'arrêter à cause d'un armistice sur le point d'être signé par Victor-Emmanuel II et c'est à cet occasion qu'il lui répondit son fameux *Obbedisco*. Le second aspect tient dans son ambition de faire de Rome la capitale de l'Italie. Il se battit d'abord aux côtés de Mazzini lors de l'éphémère République romaine en 1849, puis en 1862 lorsqu'il tenta de conquérir Rome en partant de la Sicile avec le mot d'ordre *O Roma O Morte* avant qu'il ne soit arrêté par l'armée régulière italienne dans le massif de l'Aspromonte, et en 1867 ses troupes de volontaires furent décimés par les Français à Mentana. Enfin l'expédition des Mille qui en six mois conquièrent le royaume des Deux-Siciles en 1860.

Toutes ces aventures ne laissèrent ni les écrivains romantiques ni les gouvernements étrangers indifférents. Ses correspondances témoignent de sa solidarité envers les exilés londoniens, Herzen, Bakounine, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Karl Blind et Giuseppe Mazzini, les démocrates allemands et la Suisse terre d'accueil des proscrits, les anarchistes russes et autres minorités et minoritaires dont Hubert Heyriès dresse soigneusement la liste. Quant à définir en quoi Garibaldi fut-il un homme de culture européenne on peut-être plus réservé. Si l'auteur montre bien comment son appartenance au milieu maritime le portèrent très tôt à voyager à Odesa, Constantinople, Marseille et Rome on voit mal pourquoi sa biographie intellectuelle ne serait-elle pas plus proche des aventuriers des temps anciens ou modernes. Dans le cas de Giuseppe Garibaldi celle-ci consista dans son éveil à une conscience politique proche de l'internationalisme par le hasard d'une

rencontre avec le saint-simonien Emile Barrault en 1833 et son initiation à la franc-maçonnerie qui débuta à Montevideo en 1844 pour s'achever après l'unité italienne notamment avec son élection au titre de grand maître du grand Orient d'Italie en 1864. Par ailleurs le héros rédigea ses mémoires de son vivant qu'il débuta par dépit en 1849 pour les terminer en 1872.

Plutôt que de parler d'une pensée cohérente ses idéaux furent exprimés de temps à autre dans la presse. Ainsi d'une sorte de manifeste qu'il rédigea dans *Il diritto* le 22 octobre 1860: «Supposons que l'Europe forme un seul Etat. Qui penserait à la déranger dans sa propre maison? Qui s'aviserait, je vous le demande, de troubler le repos de cette souveraine du monde?». Enfin Hubert Heyriès se propose d'étudier ce qui fut, ce qui reste, et ce qu'il importe de poursuivre dans le souvenir de Giuseppe Garibaldi mort dans l'île de Caprera au large de la Sardaigne le 2 juin 1807. Ce que l'auteur appelle ainsi la «mémoire controversée» ce sont les anathèmes qui se sont abattus sur lui venant aussi bien de droite avec le très conservateur «Journal de Genève» dont le rédacteur en chef Marc Debrit compara Garibaldi à Jeanne d'Arc et à Don Quichotte en 1882 que de gauche où le futur communard Auguste Blanqui le considéra en 1860 comme un grand enfant.

Quant à la mémoire héroïsante elle se manifesta chez les républicains et les socialistes aussi bien en Belgique, en Espagne, en Russie, en Roumanie, qu'en Allemagne comme en porte témoignage un texte de Karl Kautsky qui salua son altruisme et sa persévérance en 1907, et en France même l'hommage rendu à ceux qui avaient bien mérité de la patrie fut une occasion d'inaugurer en 1891 la statue de Garibaldi sur la place qui porte son nom à Nice. Nommé par Gambetta le 14 octobre 1870 à la tête de l'armée des Vosges Garibaldi fut ensuite élu à l'assem-

blée nationale réfugiée à Bordeaux le 8 février 1871 mais dû renoncer à son mandat en raison de l'invalidation de sa nationalité italienne. La «mémoire en héritage» fut celle de sa famille dont l'épisode le plus marquant fut l'engagement de la légion garibaldienne en faveur de la France en 1914 (Hubert Heyries, *Les garibaldiens de 14. Splendeurs et misères des chemises rouges en France de la Grande guerre à la Seconde guerre mondiale*, Nice, 2005, 672 p). La mémoire brouillée est celle de l'abus dans l'Entre-deux guerres de la référence à Garibaldi particulièrement par le régime fasciste de Mussolini.

Enfin ce que l'auteur nomme la «mémoire historicisée» est tout simplement celle dont s'emparèrent les historiens depuis la seconde guerre mondiale à nos jours. Quant aux deux dernières formes mémorielles on peut demeurer circonspect dans la mesure où la biographie pose problème à l'Histoire puisque son usage peut-être ambivalent suivant

que l'on adopte le style narratif ou analytique (Giovanni Levi, «Les usages de la biographie», dans *Annales E.S.C.*, 1989, 6, pp. 1325-1335).

Cet ouvrage publié à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Giuseppe Garibaldi et de son parcours exceptionnel autant qu'imprévu revint en somme à témoigner sur la place discrète mais qui se dévoile peu à peu de l'amplitude mondiale du pays Niçois (Thierry Couzin, «Comment les Alpes-Maritimes peuvent contribuer à la poursuite d'un projet européen (1792-2005)? Une question à l'Histoire», dans *Recherches Régionales*, 2008, 192, pp. 79-100). Le postulat de l'auteur fut ainsi de jouer sur une forme de transmission de la mémoire héroïque, renforcée par une très belle iconographie, afin de proposer un modèle pédagogique à la génération des enfants de l'Union européenne à laquelle nous appartenons et à ceux qui viendront après nous.

Thierry Couzin

Jean-Paul Pellegrinetti, Ange Rovere

La Corse et la République. La vie politique de la fin du second Empire au début du XXIème siècle,
Editions du Seuil, Paris, 2004, pp. 686

La gageure à laquelle répond le livre de Jean-Paul Pellegrinetti et Ange Rovere c'est d'arrimer l'histoire de la Corse à celle des autres départements français et d'emblée des dates s'imposent: Mac-Mahon, le Front populaire et la Constitution de la Vème République. On peut bien sûr ergoter sur le terme d'acculturation des communautés villageoises à la politique dans la mesure où des le Moyen Age dans la langue toscane c'est le mot de *ville* qui rendait le sens de l'agglomération

villageoise et des communautés, dès avant la domination de Pise sur l'île et jusqu'au XIIIème siècle, vécurent a *popolo e comune* dans des *paesi* qui sont définis par un agrégat de *pievi*: en l'occurrence le Nebbio, la Marana et le Cap (Giovanni della Grossa, *Chronique médiévale corse*, Mathée Giacomo-Marcellesi, Antoine Casanova (ed.), Ajaccio, 1998, pp. 112-215). L'analyse des courants politiques gagne par conséquent à aller chercher en amont sa genèse.

Le choix de débiter ce livre à la fin du second Empire pose d'emblée la question du bonapartisme. Au cours du Second Empire le préfet Gavini, qui par la suite devint préfet des Alpes-Maritimes jusqu'à la défaite de Sedan, fut l'exemple d'une lignée de hauts fonctionnaires qui résistèrent à la chute du régime et demeurèrent en place au début de la III^{ème} République. L'enjeu se situa au niveau des 363 communes que comptait la Corse en 1870. Parmi elles, seules 19 municipalités manifestèrent d'emblée leur attachement à la République proclamée par Léon Gambetta. Denis Gavini devint alors le principal dirigeant du parti bonapartisme et siégea au conseil général de 1871 à 1886. La presse nationale ne fut pas tendre envers les insulaires pour leur rudesse et une propension à la violence décrite dans le roman de Prosper Mérimée *Columba*. Dans les villages les élections locales donnaient également lieu à une recrudescence de violence. A tel point qu'au mois de mars 1871 la fidélité des Corses au bonapartisme conduit Georges Clemenceau, porte parole des pétitionnaires du Club positiviste de Paris, demande à la tribune de l'Assemblée nationale de rendre la Corse à l'Italie.

Quant au langage si l'usage de l'italien parmi les élites corses était courant la langue vernaculaire n'acquiesce une dimension littéraire qu'en 1817 avec l'édition de *Serinatu di Scappinu* de Salvatore Viale puis avec la publication des journaux *A tramuntana* en 1896 ou *A cipra* en 1914 dont le credo exprima une défense des valeurs traditionnelles par opposition à cette modernité (Ghjaccumu Thiers, «Littérature corse. Entre l'oral et l'écrit, la Corse littéraire aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles», dans *Dictionnaire historique de la Corse*, Antoine-Laurent Serpentin (dir.), Ajaccio, 2006, pp. 559-560). Quant à la violence, jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle l'honneur du bandit tenait en une

double perception: le juste par défaut de droit, l'homme capable d'exercer la seule justice reconnue (Georges Ravis-Giordani, «Quelle place pour le bandit dans la société corse?», dans *Banditisme et violence sociale dans les sociétés de l'Europe méditerranéenne*, Colloque, Ajaccio, 1995, pp. 91-102).

En 1873 la répartition du personnel politique était de deux tiers de bonapartistes pour un tiers de républicains. Les auteurs voient dans ces luttes électorales une sorte de procès de civilisation, pénétration lente à laquelle contribua la forme de sociabilité républicaine des loges maçonniques et notamment celle de Bastia. A Ajaccio une nouvelle génération qui eut pour figure emblématique Emmanuel Arène oeuvra pour la prééminence de la III^{ème} République sanctionnée par les élections législatives de 1881. On regrettera que l'installation du premier chemin de fer inauguré par le président Sadi Carnot en 1890 ne soit traité que sur le plan de la représentation. C'est avec la multiplication des statues, plaques, bustes et monuments qu'à la fin du XIX^{ème} siècle la France essaya d'implanter les valeurs républicaines dans l'île. Reste qu'avant 1914 la mouvance catholique vitupéra avec Santu Casanova contre la *matrigna* accusée de ne pas assez distribuer ses faveurs et de provoquer l'émigration particulièrement après les 10 000 morts insulaires de la 1^{ère} guerre mondiale (Emmanuel Le Roy Ladurie, *Histoire de France des régions*, Paris, 2001, p. 200).

C'est alors que le banditisme devint une affaire d'Etat avec la multiplication des rapports préfectoraux visant à interdire le port d'armes afin de lutter contre la prolifération des crimes de sang (Jean-Baptiste Marchini, «Le banditisme au regard de l'Etat», dans *Banditisme et violence sociale dans les sociétés de l'Europe méditerranéenne*, op. cit., pp. 237-286) contrairement à l'idée qui ne sera développé

que plus tard, dans l'entre-deux-guerres, par le gouvernement radical, d'un rejet de ce phénomène du côté des faits divers (Ralph Schor, «Extension et éradication dans l'entre-deux-guerres», dans *Dictionnaire historique de la Corse*, op. cit., pp. 96-97). La propagande irrédentiste sous le régime de Vichy en 1940 aboutit à une série de publications dont la plus significative fut «Le terre nostre ritornano, Malta, Corsica e Nizza» d'Enzo Maria Gray. Le 11 novembre 1942 en riposte au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, pendant que les troupes du Reich franchissent la ligne de démarcation, les troupes italiennes débarquent en Corse.

Le 8 septembre 1943 l'Italie signa l'armistice mais ce sont les Allemands qui débarquent alors de Sardaigne afin de conserver la Corse comme base stratégique sur le flanc italien sur lequel les troupes des alliés remontaient difficilement vers le nord après le débarquement en Sicile. Le 4 octobre 1944 les Tabors marocains libèrent Bastia et scellèrent la défaite des troupes de l'Axe. Quoique s'appliquant à continuer de disséquer les courants d'opinion le reste de l'ouvrage est plus connu jusqu'à la fusillade d'Aléria en l'été 1975 (Paul Arrighi, Francis Pomponi, *Histoire de la Corse*, Paris, 1987, pp. 114-126). A ce propos la mouvance du régionalisme correspondit également à une réécriture de l'Histoire qui au temps de l'autonomie rêvée éveilla une conscience collective avant de tourner au culte de la personnalité (François de Negroni, «Paoli contre le paolisme», dans *Frédéric de Neuhoff. Lettre à Pascal Paoli*, François de Negroni (ed.), Bastia, 2005, pp. 85-92).

Toute la complexité de cet usage de la mémoire se renforce encore si l'on songe qu'un homme des Lumières comme Mathieu Buttafoco fut d'abord le diplomate de Paoli chargé des relations avec Choiseul dans les années 1760 avant de faire allégeance à Louis XV après la défaite de

Ponte Novo puis de devenir député de Corse aux états généraux en 1789 (Ange Rovere, «Mathieu Buttafoco ou l'histoire reconstruite» dans *Célèbres ou obscurs. Hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire*. Résumé de communication au 134^{ème} Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bordeaux, 2009, pp. 181-182).

Pour conclure, ce livre courageux se termine sur une interrogation sur les perspectives d'avenir ouverte par la création du Comité des régions à la suite du traité de Maastricht en 1994. A ce sujet trois directions furent ouvertes par les élus. D'une part aller vers plus de décentralisation depuis l'élan donné par Gaston Defferre en 1981 en confrontant les autonomies administratives accordées par Felipe Gonzales à la Catalogne, au Pays Basque et enfin à l'Andalousie en 1983 et aux cinq régions à statut spécial que la Constitution italienne de 1948 accorda aux espaces montagnards du Frioul-Vénétie Julienne, Trentin-Haut-Adige, Val d'Aoste, et insulaires de Sardaigne et de Sicile. D'autre part s'ouvrir à une coopération européenne avec l'existence d'un intergroupe dirigé par Jérôme Polverini au parlement de Strasbourg intitulé «îles et régions périphériques» dont les efforts aboutirent en 1996 à un espace de développement durable regroupant les Baléares, la Corse et la Sardaigne.

Enfin le projet soutenu par Alain Lipietz d'une confédération des îles de la Méditerranée occidentale qui peut sembler se heurter dans l'opinion au spectre de la connivence entre les nationalistes et le régime fasciste dans l'entre-deux-guerres (Emmanuel Bernabeu-Casanova, «Un "destin corso-sarde" dans la cadre de l'Union européenne? L'esquisse d'un réseau géopolitique des îles de la Méditerranée occidentale», dans *Hérodote*, 2001, 4, pp. 173-174) apparaît cependant démentit puisque le mouvement fédéraliste écologique soute-

nu notamment par Alexander Langer s'ancre dans la tradition de l'associationnisme catholique (Giorgio Grimaldi, «Alexander Langer constructeur di ponti fra i popoli», dans *Un popolo per l'Europa unita. Fra dibattito storico e nuove prospettive teoriche e politiche*, Corrado Malandrino (dir.), Firenze, 2004, pp. 193-212).

A propos du passé qui nous assaille si le présent ouvrage prétend donner une grille de lecture de l'avenir on regrettera que l'insularité y soit traitée sous l'angle seul d'une réalité géographique. Or les navrantes répétitions de querelles viennent de ce que le temps refluant

ne soit pas prescrit et demeurent ravivé dans le cœur des Hommes (José Gentil Da Silva, «Insularité et histoire» dans *Dictionnaire historique de la Corse*, op. cit., pp. 512-513.) et plus ou moins récupéré par les partis politiques. Si c'est bien cela qu'exprime la pénétration de la République en Corse, du moins est-il souhaitable que la percée du parlement régional inauguré par la loi Lionel Jospin du 23 janvier 2002 soit capable de concilier ce qui après tout naquit de la Révolution française, c'est-à-dire la petite patrie, la patrie nationale et enfin, à l'horizon, une entité plus vaste.

Thierry Couzin

Marco Cini

Une île entre Paris et Florence. Culture et politique de l'élite corse dans la première moitié du XIXème siècle

Albiana, Ajaccio, 2003, pp. 227

A la Restauration la problématique du centre et des périphéries fut renouvelée et se développèrent des relations dont la spécificité consistait à ankyloser les rapports de la production suivant la différenciation entre les régions arriérées de l'arrondissement d'Ajaccio et du Cortenais et les zones d'expansions en Balagne ou dans le Cap Corse (Antoine Casanova, *Paysans et machines à la fin du XVIIIème siècle. Essai d'ethnologie historique*, Paris, 1990, pp. 10-13). A l'étage inférieur des instruments symboliques du pouvoir, les changements politiques qui se déroulèrent à Paris avec d'abord le retour des Bourbons puis de la révolution bourgeoise de Louis Philippe enfin la proclamation de la seconde République jusqu'à l'accession de Louis Napoléon Bonaparte

au pouvoir eurent des résonances propres dans le cadre de la Corse. C'est au mouvement historique qui vit la pénétration de la nation que le livre de Marco Cini se consacre.

Le caractère originel des élites insulaires face aux agents de la France explique leur besoin de trouver des ressources culturelles en Toscane dans un complexe d'influence dans le cadre duquel s'inscrivait la Corse cela n'était pas une nouveauté puisque dès le Moyen Age elle avait entretenu des relations proches avec les îles de l'archipel Toscan d'abord sous la souveraineté de Pise et, depuis l'époque moderne jusqu'à la Révolution française et ses prolongement impériaux, de Florence. Pour ce faire l'auteur porte un intérêt particulier à la succession des générations

dans la formation des élites. Salvatore Viale fut un précurseur qui appartenait à l'une des familles les plus anciennes de la bourgeoisie commerciale de Bastia et dès la Restauration il fut le premier intellectuel corse à tisser des liens avec la Toscane. Sa correspondance avec Raffaello Lambruschini sur les écoles d'enseignements mutuels, les caisses d'épargne et l'utilisation des découvertes scientifiques afin d'améliorer les rendements agraires en témoigne. C'est ce dernier qui l'introduisit dans le groupe des libéraux toscans qui se réunissait dans le Cabinet scientifique et littéraire de Giovan Pietro Vieusseux.

A partir des années 1830 apparut un modèle de coopération plus politique suite au séjour dans l'île de Niccolo Tommaseo et de l'importance des exilés italiens en Corse. Avec l'élection du futur Napoléon III la France révisa le problème de l'accès aux fonctions publiques de l'Etat et le président de la République fit alors entrer deux ministres corses dans son équipe gouvernementale, Casabianca et Abbatucci. Ces faits s'inscrivirent dans une double dynamique. Quant au continent l'expérience chartiste des Bourbons durant laquelle on discuta ferme du caractère originaire des entités locales et partant de la légitimité d'une notabilité indépendante de l'administration préfectorale concerna toute la France (Rudolf von Thadden, *La centralisation contestée. L'administration préfectorale enjeu de la politique de la Restauration (1814-1830)*, Arles, 1989, 351 p).

Mais, par ailleurs, la Corse s'inscrivaient dans un ensemble d'îles voisines et en Sardaigne, la plus grande d'entre elle et la plus proche, la disparition de la vice-royauté en 1848 la volonté de l'Etat savoisien d'étendre le principe électif libéral dans les communes donna lieu à des interventions parlementaires redondantes (Giovanni Murgia, «Centralismo regio e potere locale : la riforma dei consigli di comunità nella Sarde-

gna del Settecento», dans *Governare un regno. Viceré, apparati burocratici e società nella Sardegna del Settecento*, Pierpaolo Merlin, (a cura di), Roma, 2005, pp. 357-401). La question de la loyauté des corses bénéficie aussi de beaux passages de l'auteur sur l'enseignement. Ainsi l'inspecteur chargé des fonctions recto- rales pour la Corse Antoine-Félix Mourre écrivit dans un rapport au ministère le 12 mai 1820 qu'il y avait deux manières d'aborder les réalités insulaires: ou comme un poste militaire ou comme une contrée à civiliser et d'évoquer également l'éloignement du centre des affaires et l'absence d'une administration adaptée aux contraintes locales parmi lesquelles le patronage.

Il fallait donc compter avec l'existence de forces centrifuges et ainsi si la langue vernaculaire n'acquît une dimension littéraire qu'en 1817 au cours du XIXème siècle son credo exprima une défense des valeurs traditionnelles par opposition à la modernité que représentait la langue française. Cette nostalgie ne recouvrit seulement le temps de l'Histoire que dans la mesure où elle participa au processus d'héroïsation de Paoli et Bonaparte (Ghjacumu Thiers, «Littérature corse. Entre l'oral et l'écrit, la Corse littéraire aux XIXème et XXème siècles», dans *Dictionnaire historique de la Corse*, Antoine-Laurent Serpentine (dir.), Ajaccio, 2006, pp. 559-560). On regrettera que l'intérêt de Napoléon Bonaparte envers l'Italie n'est pas été mis en valeur. En effet celui-ci décerna son premier titre de noblesse de comte au jeune prince de Carignan le 22 février 1810 qui sera réactivé par Victor Emmanuel en lui concédant tous les privilèges dû à son rang afin, en quelque sorte, de récupérer cet héritage au profit de sa filiation à l'intérieur de la dynastie de Savoie dès le 2 février 1814 au moment où les événements se précipitèrent à Turin avec la vacance du pouvoir après le retrait des Français du Piémont (Giuseppe

Talamo, «Carlo Alberto», dans *Dizionario biografico degli Italiani*, Vol. 20, Roma, 1977, pp. 311-312.).

La figure de Paoli bénéficia par contre de toutes les sollicitudes. Il est vrai que celui-ci offrit une légitimité à la capacité de la notabilité locale dans ses revendications sur la main-mise sur les affaires publiques. Sa mémoire fut cependant controversée comme en témoigne le jugement sévère proféré par Pozzo di Borgo dans sa note nécrologique parue en 1835 dans la *Revue des Deux Mondes* dans laquelle il opposait les populations du littoral à celles archaïques des montagnes que Paoli aurait flatté: «Noble race que celle de ces paysans couvert de peaux de chèvres, si éprise de liberté, dont elle ne s'est point lassée depuis ses guerres civiles du XI^{ème} siècle». La relecture proprement historique attendra l'ouvrage d'Arrigo Arrighi avec *L'Histoire de Pascal Paoli* publié à Paris en 1843.

Le retard ou plus précisément le recouvrement qu'il exista à propos

de l'apparition de la nation tint au fait que si la Corse fut vendue par Gênes à la France par le traité de Versailles en 1768 il fallut attendre la défaite de Pontenovo devant les troupes royales pour que l'adhésion soit effective. Or la révolte engagée depuis 1755 se poursuivit avec le mouvement paysans de 1788 qui préparèrent le suffrage favorable envers la République française (Antoine Casanova, Ange Rovere, *Peuple corse, révolutions et nation française*, Paris, 1979, pp. 15-106 et 199-276). Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle au fond la question qui se posa fut de savoir dans quelle mesure on a pu parler d'une acculturation ou bien si l'intégration des élites dans les appareils de l'Etat n'aurait pas réussi sous Napoléon III au point de combler la distinction entre le privé et le public (Louis Althusser, «Idéologie et appareils idéologiques d'Etat (notes pour une recherche)», dans *La pensée*, 1970, 151, pp. 3-38.).

Thierry Couzin

Jean-Yves Ottavi, Andrée Dagorne

Gestion territoriale intégrée et développement durable des Alpes-Maritimes. Création et utilisation d'une base de données géographiques

Association Lou Savel, Nice, 2005, pp. 61

L'homme s'inscrit dans un espace qu'il aménage en s'efforçant de respecter l'environnement pour lui et les générations futures. Conformément à la conférence de Rio de Janeiro de 1992 il doit s'intégrer dans une logique de développement durable ou soutenable en conciliant le développement économique et l'environnement (Andrée Dagorne,

«Réflexions sur le temps. Temps libre et temps libéré», dans *Recherches Régionales*, 2007, 188, pp. 13-26). Le sommet onusien d'Istanbul en 1996 a corroboré cette orientation. Certes parmi les pays dont la ressource principale est le tourisme les Alpes-Maritimes ont été un département pilote mais il s'inscrit conformément à sa morphologie

dans le cadre d'une problématique plus vaste. Celle de la ville de Nice a suivi comme ailleurs en France les contrats visant à conforter à l'échelle de l'agglomération la planification spatiale intégrée en lui faisant porter la responsabilité des grands choix stratégiques (Cédric Marecaux, «La ville, terra incognita?», dans *Le Monde diplomatique*, supplément, 2004, 10, 4 p.).

Cet ouvrage présenté par d'éminents spécialistes des écosystèmes est un essai de mise en corrélation par le biais de l'informatique de nombreuses variables qui vont des phénomènes naturels aux éléments constitutifs des technopoles. Il rassemble de nombreux tableaux, cartes et graphiques, avec un texte descriptif assez succin. Ces données ont été élaboré à partir d'un découpage historique qui a pour point de départ le transfert de souveraineté de l'Italie vers la France par le traité de Turin du 23 juin 1860 et géographique avec une surface de 429.858 hectares sur lequel se répartissent 163 communes. On peut ergoter sur les chiffres dans la mesure où toute l'information résulte d'un croisement des sources statistiques de l'INSEE du ministère de l'agriculture, Conseil général des Alpes-Maritimes et du Comité régional du tourisme, car ce qui compte ce sont, comme il convient à toutes enquêtes exhaustives, les ordres de grandeur faute de quoi la grille de lecture perdrait sa capacité heuristique (José Gentil Da Silva, «L'histoire comme logique des choix: matériaux historiques et méthode de recherche et d'enseignement», dans *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 1979, 37, pp. 119-122).

Ce livre ne l'ignore pas puisque les coordonnées numériques sont placés en annexes de l'ouvrage et les choix des indicateurs sont clairement présentés dans la première partie du livre. Parmi celle-ci les auteurs ont distingué d'abord les caractéristiques topographique et

morphologique puis les variables humaines. Ainsi sur la première carte apparaissent en implantation zonale cinq classes d'altitude des chefs-lieux communaux qui peuvent intéresser les projets d'implantation de projets sanitaires pour lesquels la climatologie dans la pluralité de l'acception du terme, humidité, qualité de l'air, botaniques et forestières. En second lieu, essentiellement la répartition de la population dans l'ensemble des communes du département, les potentialités d'hébergements en résidences principales et secondaires, aussi bien qu'hôtelier, camping et centres de vacances. Dans les Alpes-Maritimes un relief de forte énergie oppose le littoral, le moyen-pays et le haut-pays d'où l'intérêt porté par les auteurs au problème de l'accessibilité. A ce sujet il s'est agit essentiellement de corréler site et mode de transport pour mesurer le degré d'enclavement d'une commune.

A l'heure de la construction européenne la mise sur pied du Pays Alpes d'Azur aidera à pallier les déséquilibres entre un rivage saturé et une montagne désertée tout comme l'extension de la circonscription de Saint-Raphaël à Impéria. Des assemblages micro-régionaux comme les Communautés d'agglomérations pour les villes, ou les Communautés de vallées, participent à la structuration de l'espace et particulièrement à la liaison entre l'aéroport de Nice et Sophia-Antipolis (Jean-Yves Ottavi, Andrée Dagorne, «Gestion des hommes et/ou des hectares ou comment découper un territoire? Application aux Alpes-Maritimes», dans *Recherches Régionales*, 2004, 172, pp. 20-23). Cette appartenance au milieu maralpin s'inscrit dans la pluralité des influences de l'attraction de villes relais qui assurent la médiation entre la Méditerranée et l'Europe par les piémonts montagnards de Lyon, Genève et Turin. Et cela certes ramenait à l'histoire de villes telles que Grenoble, Chambéry, et

Albertville qui servirent longtemps de portiers des Alpes ou plus récemment de villégiature à Locarno au bord du lac Majeur (Marie-Christine Fourny, «L'identité alpine: un enjeu géopolitique pour les villes», dans *Histoire des Alpes*, 2000, 5, pp. 251-260).

Si le temps de l'homme est marqué par un rythme quotidien à quatre temps, économique, biologique, domestique et personnel, auquel se superpose le rythme de la vie humaine, la gestation, l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse, celui des techniques rétrospective permettent la prospective si bien qu'on peut suivant Andrée

Dagorne parler d'un Sapiens Cyber. Le temps qui passe fait ainsi des orphelins du temps par sa contraction, son resserrement, sa programmation et sa marchandisation (Andrée Dagorne, «Réflexions sur le temps. Temps libre et temps libéré» cit., p. 16). Le fait que désormais l'homme est souvent jugé suivant ce qu'il fait, ce qu'il produit, ce qu'il consomme, et ce qu'il possède, la société demeure foncièrement inégalitaire. Le temps libre dont les auteurs ont parlé au sujet des équipements sportifs et, pourrions-nous ajouter, de l'extension du patrimoine, bâti, naturel, écrit ou oral.

Thierry Couzin